



République Française
Département de la Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-deux, le dix-neuf juillet à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le treize juillet sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, David ROBINET

Absents avec procuration : Benoit STEINMETZ à Michel PAQUET
Denis BAUR à Michel HERGAT

Absent excusé : ./.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 11

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel

Etaient excusés : Pascal MULLER, D.G.S.T, Manon TURPIN, service communication



5. Objet : Attribution du marché public de fourniture et maintenance d'un logiciel de gestion des services financiers et de gestion des services d'administration générale pour les Communes membres de la CCCE - Période 2022-2026

Vu les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1°, R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique,

La Communauté de Communes a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert portant sur la fourniture et la maintenance d'un logiciel de gestion des services financiers et de gestion des services d'administration générale pour ses Communes membres, pour la période 2022-2026.

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 20 mai 2022 au Journal d'Annonces Légales « La Semaine », au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et

au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE). La date limite de remise des offres a été fixée au 21 juin 2022 à 12 h 00.

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification, reconductible tacitement trois fois maximum.

Le rapport d'analyse des candidatures et des offres, a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) le 6 juillet 2022.

Au regard des critères de jugement des candidatures et des offres, le marché a été attribué par la CAO à l'entreprise JVS MAIRISTEM à 51013 CHALONS-EN-CHAMPAGNE, dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse, pour un montant annuel de 130 597 € H.T. pour la première année et de 113 148 € HT pour chaque année de reconduction,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 6 juillet 2022,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- **d'accepter la passation du marché de fourniture et maintenance d'un logiciel de gestion des services financiers et de gestion des services d'administration générale pour les Communes membres de la CCCE avec l'entreprise JVS MAIRISTEM à 51013 CHALONS-EN-CHAMPAGNE, pour un montant annuel de 130 597 € H.T. pour la première année et de 113 148 € HT pour chaque année de reconduction,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.**

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote :	Pour :	11
	Abstention :	0
	Contre :	0

Fait à Cattenom, le 20 juillet 2022

Pour le Président
et par délégation

M. Roland BALCERZAK

Vice-Président en charge de la Mobilité et de la
Coopération transfrontalière

Certifiée exécutoire le : **01 AOUT 2022** Vice-Président

Publiée le : **01 AOUT 2022**

Transmis à la Sous-Préfecture le : **01 AOUT 2022**